

Séance du lundi 31 mai 2021 à 20h00 Salle communale

Sont présents :

Autorités	Mme Christine Girod, Municipale et Présidente
Etablissement primaire	Mme Bettina Thuillard, Directrice Mme Marina Jaton, Enseignante
Etablissement secondaire	M. Cédric Rossier, Directeur M. Bertrand Pasche, Enseignant M. Jean-Marc Olivet, Enseignant
Sociétés civiles	Mme Patricia Storti, Présidente CRL Mme Fabienne Maréchal, Présidente APE-Gland Mme Françoise Pastoris – Eglise réformée
Parents	Mme Anna Holzer Mme Magali de Preux Mme Lydie Lecoultre M. Dominique Pernet
Secrétaire	Mme Tiziana Yammouni
Excusés :	Mme Angela Galvez - AgyA Mme Frédérique Zeggani - enseignante M. Yves Clerc – Conseiller communal Mme Diane Bauchard - parent Mme Francine Kouame - parent M. David Capelli -Directeur UAPE M. Nicolas Aeschmann – Conseiller communal

La séance est ouverte à 20h00.

Au nom de la Municipalité de Gland, Mme Girod souhaite une cordiale bienvenue pour cette 12ème et dernière séance du Conseil d'établissement de la législature 2016-2021 et remercie les membres de leur présence ponctuelle.

Se sont excusés pour ce soir, voir les personnes susmentionnées.

Mme Girod lit la lettre de démission de M. Pasche du Conseil d'établissement. Elle prend note et le remercie du travail effectué.

Mme Girod souhaite un joyeux anniversaire à Cédric Rossier et le remercie de consacrer sa soirée au Conseil d'établissement.

1. Bienvenue

Le Conseil d'établissement découle de la loi sur l'enseignement obligatoire et du règlement d'application de la loi.

Les membres ont été convoqués par courriel le 5 mai 2021 avec le détail de l'ordre du jour. Mme Girod remercie Mme Yammouni, la secrétaire du Conseil d'établissement, pour cet envoi.

Suite aux décisions du Conseil Fédéral, la séance de ce jour peut se tenir en présentiel ce qui est réjouissant. Mme Girod remercie néanmoins les membres de respecter les distances et de porter le masque durant toute la séance.

Est-ce que de la part des membres cet ordre du jour proposé suscite des remarques ou questions ? Mme Girod informe de sa part, que pour les points 6, 7 et 8 le Conseil d'établissement accueillera des intervenants externes :

Mme Patricia Aviolat et M. Défago - de l'Etablissement primaire - et Mme Huguenin de l'Etablissement secondaire pour le point 6, présentation du Concept 360, Mme Claudia Perreira-André membre APE pour le point 7, et M. Mathieu Lasson Chef du service de l'enfance et de la jeunesse pour le point 8.

Nous procéderons donc à la tenue de cette séance selon l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue
2. Approbation du procès-verbal du 23 septembre 2020
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Communications des directeurs des établissements scolaires
6. Demande d'une demi-journée de congé avant le pont de l'Ascension 2022, soit le mercredi 25 mai 2022 et d'une demi-journée de congé avant les vacances d'été soit le vendredi matin 1^{er} juillet 2022.
7. Présentation de l'APE
 - a. Projet Quarto : Soutien au quart parents des conseils d'établissements
 - b. Projet Graines d'entrepreneurs
8. Discussion et vote concernant l'utilisation du natel lors des activités au Relax Resto (accueil des 7-8 P à Grand – Champ à midi)
9. Propositions individuelles
10. Divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Validation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2020

Les membres ont reçu le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020.

La discussion est ouverte, y a-t-il des remarques ?

Mme Jatton signale que l'établissement primaire a prêté 17 ordinateurs aux parents et non 7 ordinateurs.

Le procès-verbal est accepté avec la correction mentionnée.

Mme Girod remercie Mme Yammouni pour sa rédaction.

3. Communication du bureau

Le bureau s'est rencontré le 26 avril 2021 pour la préparation de cette séance.

La convocation pour cette séance a été établie.

4. Communications de la Municipalité

M. Davoine :

Le préavis pour le Centre sportif En Bord a été validé en mai. Entre autres l'agrandissement du Skatepark, l'installation de tables de ping-pong, un parcours cyclo-cross, etc. Beaucoup d'installations sportives pour la joie des enfants et des adultes vont prendre place et être réalisés dès que possible.

Mme Girod :

Le Conseil communal a pris note du préavis pour le crédit d'étude de la surélévation des bâtiments de Mauverney et Grand-Champ (prévision d'augmentation de 250 à 280 enfants d'ici 2034). Pour rappel, la vision de la Municipalité est d'offrir l'équivalent entre Mauverney et Perrerets. L'étage à Mauverney C offrira d'abord des salles de classe qui serviront ensuite au parascolaire .

En sus, l'agrandissement du Collège de Grand Champ.

En même temps, on entreprendra la mise en conformité énergétique et environnementale des bâtiments de Mauverney A et B ainsi que de celui de Grand Champ.

La Fête du Chêne autrement

La Fête du Chêne a été à annulée cette année ; le comité a souhaité proposer le projet *la Fête du Chêne autrement* pour marquer la fin de l'année scolaire. Des masques de fête ont été offerts aux élèves qui les ont décorés. Chaque classe a été prise en photo avec les masques. Ces photos sont imprimées sur une bâche qui sera exposée aux Perrerets et à Mauverney pendant les vacances d'été.

Collège des Perrerets : les travaux sont bientôt terminés. Une place de jeux comprenant des jeux inclusifs est prévue côté Genève. Les délégués ont présenté dans les classes l'éventail des jeux proposés. Tous les élèves de 1P à 6P ont pu voter.

Accueil de jour : l'UAPE de La Paix devra déménager provisoirement en raison des travaux prévus. Des discussions sont en cours pour déménager à fin 2021. Dès que le nouveau bâtiment sera construit, l'UAPE s'y installera à nouveau.

5. Communications des directeurs des établissements scolaire

M. Rossier, Etablissement secondaire :

En général, une année scolaire chamboulée mais globalement cela se passe de mieux en mieux. Les élèves de 11S commencent les examens finaux mardi 1^{er} juin ; 1/5 de la moyenne finale des examens sera prise en compte, contre 1/3 de la note auparavant. C'est la dernière année où les examens seront propres à l'école, ensuite ce seront des examens dictés par le Canton.

Les Promotions auront lieu au Théâtre de Grand Champ, 100 personnes peuvent y assister, chaque élève peut inviter 3 personnes. En tout il y aura 9 cérémonies. Il n'y aura pas de buffet cette année. Plusieurs sorties ont eu lieu dans les musées et dans la nature ; des courses d'école et des courses d'orientation auront lieu. Les camps de ski et de marche sont très hypothétiques.

Les élèves de 10VG ont pu faire des entretiens fictifs par vidéo pour une immersion professionnelle. Le projet LIFT a beaucoup progressé : 16 places de travail à Gland et environs ont permis de découvrir divers métiers, les mercredi après-midi entre autres.

Concernant les bâtiments, deux nouvelles porte-cabines seront installées à Grand Champ. Vingt-huit classes sont prévues l'année prochaine.

Mme Thuillard – Etablissement primaire :

L'année s'est bien passé ; certains spectacles ont pu être maintenus d'autres non. Les camps de 8^e ont dû être annulés et ont été remplacés par une randonnée dans le Jura.

Les Mots piccolo (pour les futurs 1P) ont lieu. Les cours ont lieu à Mauverney et aux Perrerets chaque fois dans deux classes.

L'Etablissement a enregistré 135 élèves en 1P ; 1200 élèves sont prévus en tout à la rentrée.

Les Promotions pour le 8P qui ont lieu habituellement au Théâtre de Grand Champ, auront lieu dans les classes, par projection live et enregistrement.

Des tableaux numériques sont prévus pour les 1P et 2P. Certains enseignants ont souhaité garder des bouts de tableau noir.

Les sorties sont locales et dans les environs ; p.ex. l'école dans la forêt (canapé forestier mis en place par la Commune).

Le Comité pour le projet 360 se réunit régulièrement. Une présentation aura lieu par Mme Aviolat et M. Défago.

Les présentations concernant les Etablissements primaire et secondaire sont annexées au procès-verbal.

Trois ans sont accordés aux Etablissements scolaires pour établir le document, le délai a été prolongé à cause du Covid.

Le Primaire a établi un inventaire de tout ce qui existait dans l'établissement et s'est rendu compte que la visibilité doit être améliorée.

Un sondage a été effectuée parmi les enseignants pour connaître les prestations les plus connues et définir les priorités.

Le Concept propre à l'école sera rédigé par l'Etablissement, ensuite mis en consultation parmi les professionnels et partenaires, éventuellement auprès des parents d'élèves pour être finalisé ensuite.

La conception collaborative est mise en avant.

Les enseignants pourront demander de l'aide aux doyens.

Le projet ne sera pas figé mais évaluera selon les besoins et constatations.

Au Secondaire :

Présentation aux enseignants qui expriment certaines craintes

Communication de ce qui existe, comment l'utiliser et l'exploiter.

Au Secondaire, ce sont les réseaux qui vont permettre de décider quelle est la meilleure prestation pour l'enfant.

6.Demande d'une demi-journée de congé avant le pont de l'Ascension 2022, soit le mercredi 25 mai 2022 et d'une demi-journée de congé avant les vacances d'été soit le vendredi matin 1^{er} juillet 2022.

Conformément à l'art. 27 de notre règlement, il revient à l'assemblée de statuer sur la demande d'une demi-journée de congé avant le pont de l'Ascension 2022, soit le mercredi 25 mai 2022 et d'une demi-journée de congé avant les vacances d'été soit le vendredi matin 1^{er} juillet 2022.

Mme Girod ouvre la discussion ; il n'y a pas de demande. Nous passons au vote.

L'assemblée vote les deux congés à l'unanimité.

7.Présentation de l'APE Gland

Nous passons au point 7 avec deux dossiers présentés par l'APE Gland, le projet Quarto et le projet Graines d'Entrepreneurs.

La parole est passé à Mme Fabienne Maréchal et ensuite à Mme Claudia Pereira André.

Les deux présentations sont annexées au procès-verbal à part les vidéos du projet Graines d'entrepreneurs.

Ce dernier projet a reçu un financement de la Ville de Gland pour payer les 15 cours. Les enfants qui ont suivi les cours ne se connaissaient pas, les groupes se sont formés selon l'intérêt porté à un projet. Dix-sept élèves ont participé au projet. L'APE remercie le doyen M. Bujard pour la collaboration, grâce à lui, il y a eu un grand intérêt de la part aussi des enseignants et un grand engouement des élèves de 8^e entre autres.

Le Parlement des jeunes avait manifesté l'intérêt de participer à des projets (I-Gamme, Skatepark). Mi-février, Mme Girod et M. Lasson ont reçu une invitation pour assister à la présentation d'un projet. Les jeunes sont intéressés au processus d'apprentissage, la réalisation est secondaire.

Mme Girod remercie les personnes de leur présentation.

8. Discussion et vote concernant l'utilisation du natel lors des activités au Relax Resto (accueil des 7-8 P à Grand – Champ à midi)

Suite à la nouvelle loi sur l'accueil de jour qui inclut désormais l'obligation d'accueillir les 7-8 P sur le temps de midi, le service de l'enfance et de la jeunesse a ouvert le Relax'Resto depuis la rentrée scolaire 2020-2021. Mme Girod souligne l'excellent travail de mise en place réalisé par le Service de l'enfance et de la jeunesse, le Centre de rencontres et de loisirs et Eldora.

Vivag, en raison des mesures sanitaires a momentanément mis ses activités en pause. Nous nous réjouissons de les revoir dès que la situation le permettra à nouveau.

Un point revient en décision à l'autorité du Conseil d'établissement, il s'agit de l'utilisation du natel durant les pauses. A ce sujet, nous accueillons Mathieu Lasson, Chef du service de l'enfance et de la jeunesse pour présenter le dossier.

Le Service de l'enfance et de la jeunesse préconise d'accepter l'utilisation du natel pendant le repas :

- Crainte de déplacer le problème à l'extérieur,
- Au lieu d'interdire l'utilisation, la préférence est donnée à la sensibilisation des jeunes concernant l'utilisation et les risques du natel,
- La pause de midi doit permettre à l'élève de se relaxer et de décompresser.

Le Centre de rencontres et de loisirs soutient cette démarche.

Non à l'utilisation du natel en salle de gymnastique et à la bibliothèque :

- Lors d'activités en salle de gymnastique et à la bibliothèque, le natel n'a pas sa place.
- Ne pas avoir un cadre différent que celui de l'école en salle de gymnastique et à la bibliothèque, qui interdit l'utilisation du natel pendant les cours.

M. Lasson souligne que les jeunes apprécient les activités qui leur sont proposés, chaque jour il y a la participation d'une cinquantaine de jeunes aux activités.

En comparaison avec l'UAPE :

Le concept pédagogique est différent ; l'accueil concerne les matin-midi et l'après-midi. Le Relax'Resto cible uniquement le midi.

Les membres qui acceptent cette proposition sont priés de le manifester par un lever de main.

La proposition du Service de l'enfance et de la jeunesse est acceptée à l'unanimité, soit l'utilisation du natel pendant la pause de midi au Relax'Resto mais pas lors des activités en salle de gymnastique et à la bibliothèque.

9. Propositions individuelles

Le Bureau n'a pas reçu de propositions individuelles.

10. Divers

Mme Lecoulre signale à Mme Girod que le bus n'est pas passé dans le quartier du Golf le 17 décembre 2020 et le 20 avril 2021. Nous nous informons sur les raisons.

Nous arrivons au terme de cette séance. C'est la dernière séance du Conseil d'établissement pour Mme Girod, après 10 années, puisque suite aux élections et aux décisions de la Municipalité, elle quitte le dicastère de l'enfance et de la jeunesse. Celui-ci sera repris par Madame Jeannette Weber qui deviendra la Présidente de ce Conseil et M. Davoine restera délégué comme Vice-président. Quant à Mme Girod, elle aura le dicastère de l'administration générale, des relations extérieures, les ressources humaines, la transition écologique et le développement durable, avec la syndication.

Mme Girod souligne avoir eu beaucoup de plaisir et avoir également beaucoup appris durant cette période. Elle espère revoir les présents à d'autres occasions et dans d'autres circonstances et se réjouit.

Elle remercie les membres du Conseil d'établissement et souhaite à chacune et chacun une excellente continuation dans les projets respectifs ainsi que pour leurs familles.

Pour le prochain Conseil d'Etablissement de nouvelles élections seront organisées. A ce sujet les membres seront contactés par les écoles, par le SEJ et les nouvelles autorités.

La séance est levée à 22h35.

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

La Présidente :



Christine Girod

La Secrétaire :



Tiziana Yammouni